



Voies de formation

- Apprentissage
- Formation professionnelle
- VAE

Conditions d'admission et prérequis

- Avoir un CAP **ou** un diplôme/titre de même niveau (ou supérieur) + 1 an d'activité professionnelle
- ou** 1 an d'activité dans le domaine d'activité 3 ans dans un autre domaine

par apprentissage

- Être âgé de 16 à 29 ans *(15 ans révolus en sortie de 3ème)
- Pas de limite d'âge pour une personne reconnue travailleur handicapé
- Avoir un maître d'apprentissage
- Entretien individuel

formation professionnelle

- Avoir plus de 18 ans
- Être demandeur d'emploi ou être salarié en reconversion professionnelle
- Entretien individuel

Contenu de la formation

L'apprenant est capable de gérer des cycles de productions, végétales ou animales grâce à sa connaissance de l'écosystème de l'agriculture. Son rôle consiste à piloter le système de production, préserver et améliorer les sols de la biodiversité, que commercialiser les produits et services agricoles.

Il assure le développement de son entreprise sur son territoire. Il peut être amené à gérer une équipe de salariés.

Modalités et moyens pédagogiques

- Supports de formation
- Salles de cours et informatique
- Ateliers
- Pratiques professionnelles sur site ou en extérieur
- Visites d'entreprises
- Réunions techniques professionnelles
- Interventions de partenaires professionnels

Délais d'accès à l'action

1 session par an

- Taux de réussite ★★★★★
- Taux d'insertion professionnelle ★★★★★
- Taux de satisfaction ★★★★★

Objectifs

- Piloter une entreprise agricole
- Préparer et améliorer les sols et la biodiversité
- Gérer un atelier de production
- Valoriser des produits alimentaires et non alimentaires
- Organiser son travail et gérer les ressources
- Gérer l'administration de l'entreprise agricole

Déroulement de la formation

	En apprentissage 1 an	En formation professionnelle
En centre	27 semaines	950h
En entreprise	Reste du temps en milieu professionnel	10 semaines

Évaluation

Tout au long de la formation sous forme de pratiques explicitées et d'entretien d'explicitation

Rémunération

Pour se renseigner sur les salaires versés aux apprentis, consultez et réalisez une simulation sur alternance.emploi.gouv.fr

En apprentissage, aucun frais de formation



Financement en formation professionnelle

Plusieurs modes de financement sont possibles: PRF, CPF, OPCO, Pôle emploi et autres sur devis.

Modalités du parcours de formation | Validation de blocs de compétences

- 5 Unités Capitalisables Nationales et 2 Unités Capitalisable Régionale
- Diplôme obtenu sous réserve de l'obtention de la totalité des Unités Capitalisables

Métiers visés

- Chef d'entreprise agricole
- Salarié hautement qualifié
- Gérant d'exploitation
- Agriculteur
- Producteur
- Chef de culture
- Ouvrier agricole
- Éleveur

Poursuite de formation

- CS PTC des produits fermiers

CONTACT

CAMPUS AGRO ENVIRONNEMENTAL DE SAINT-LAURENT

27 rue du Muguet, 08090 SAINT-LAURENT
03 24 33 72 27

cfa.charleville@educagri.fr
cfppa.charleville@educagri.fr
campus-saintlaurent.fr

Suivez notre actu

